

# Le Touvet mag

**DOSSIER**

Flash spécial finances

Un rond point accueillant pour les insectes



LE TOUVET  
G R E S I V A U D A N

# À NOTER

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09**

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

**Laurence THÉRY**, maire, délégation développement économique et finances.

**André GONNET**, 1<sup>er</sup> adjoint, délégation travaux et réseaux.

**Annie VUILLERMOZ**, 2<sup>e</sup> adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

**Michel NOLLY**, 3<sup>e</sup> adjoint, délégation vie associative.

**Dominique GUILLON**, 4<sup>e</sup> adjointe, délégation vie culturelle et patrimoine.

**Cécile OUDJAOUDI**, 5<sup>e</sup> adjointe, délégation urbanisme.

Adresse mél : [mairie@letouvet.com](mailto:mairie@letouvet.com)

Adresse web : [www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)

Tél. 04 76 92 34 34 - Fax 04 76 92 34 30

• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

### Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

### Réservation de salles

• à la maison des associations, les semaines impaires le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h - les semaines paires, le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30.

Tél. 04 58 00 50 37 - Par mél : [resasalles@letouvet.com](mailto:resasalles@letouvet.com)

### Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

### Député de l'Isère

**Pierre Ribeaud** - secrétaire parlementaire.

77, place de la Mairie - 38660 LA TERRASSE.

Tél. 04 76 92 18 96 - Fax 04 76 92 18 98.

Mél [pierre.ribeaud@orange.fr](mailto:pierre.ribeaud@orange.fr)

### Conseillers départementaux

**Martine Kohly** : [martine.kohly@isere.fr](mailto:martine.kohly@isere.fr)

**Christophe Engrand** : [christophe.engrand@isere.fr](mailto:christophe.engrand@isere.fr)

Permanences à la maison de territoire à Bernin, chaque premier mardi du mois de 15h30 à 17h30, sur rendez-vous.

Tél. 04 76 00 38 49 (secrétariat)

### Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola - Ouverture du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le dimanche et les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Tél. 04 76 08 45 94 - Fax 04 76 92 34 94.

### Au quotidien vous pouvez contacter

**Le service vie scolaire** au 04 76 92 34 37.

**L'école maternelle**, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70.

**L'école élémentaire**, directeur Jean-Michel Vivant, au 04 76 71 72 46.

**La psychologue scolaire**, Agnès Hathout, au 04 76 08 55 86.

**Le collège La Pierre-Aiguille**, principal Daniel Kotowsky, au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

**L'accueil de loisirs** au 04 76 92 36 11.

**Le relais d'assistantes maternelles** au 06 33 49 49 01.

**La halte-garderie** au 04 76 08 45 35.

**La salle du Bresson**, au 04 58 00 50 37 (les semaines impaires le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h - les semaines paires, le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30).

**Les services techniques** au 04 76 99 75 56.

**Le service urbanisme** au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

### Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

### La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

### Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble

Tél. 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

### Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

Le mercredi matin, un plus petit marché alimentaire est présent place de l'école élémentaire.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église.

### Action sociale

#### Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - Mél [ccas@letouvet.com](mailto:ccas@letouvet.com).

#### Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

#### Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. 0 811 01 01 38.

#### Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

#### Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

#### Caisse de retraite

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

#### CARSAT service social (anciennement CRAM)

Le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 04 76 12 19 24.

#### Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 76 08 08 70.

#### Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

### Divers

#### Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

#### Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Tél. 04 76 15 10 36 Fax 04 76 44 22 05.

#### Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34

#### Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34.

#### Notaire-conseil

Maitre Peysson est installé au 726, Grande rue au Touvet.

Tél. 04 76 90 70 06.

### Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

### Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : Mme Eliette LE COZ.

Tél. 04 76 08 45 87 - Fax 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

• jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

### Propreté urbaine

#### Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le vendredi de 4h00 à 11h00

Bac de tri : le mercredi de 4h00 à 11h00

Rappel : **merci de sortir votre bac la veille du ramassage**

#### Collecteurs de verre et de papier

Ils sont à votre disposition au parking Plossu, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), avenue Fernand Gras, et à la déchetterie du Touvet.

**Déchetteries**, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 38 72 94 30 / [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques). **Attention, la déchetterie de Crolles n'accepte plus l'amiante.**

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mai). Tél. 04 76 08 25 96

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mai). Tél. 04 76 04 82 74

### Bon voisinage

#### Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral régit l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

#### Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

### Se déplacer

**En autocar** : [www.tougo.fr](http://www.tougo.fr) ou [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

**En train** : [www.ter-sncf.com/rhone-alpes](http://www.ter-sncf.com/rhone-alpes) (Chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

### Éclairage public

La société EGPI gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

### Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : Tél. 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes. [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

### Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58



Madame, Monsieur,



Des mots simples ont remercié Simone Veil « pour sa combativité généreuse et tenace ». Un hommage national a salué une personnalité hors du commun. Le Président de la République en a fait « un exemple qui ne nous quittera jamais ». Témoin de son siècle pour le pire, victime de la Shoah, elle a tenu, grâce à son action réformatrice,

un rôle majeur dans l'évolution et l'ouverture de notre société. Secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature, Ministre, cette féministe naturelle est devenue une femme politique d'exception, menant un combat acharné pour le droit des femmes, jusqu'à obtenir la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Première Présidente du Parlement européen, elle avait fait de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne l'un de ses grands combats. Nous perdons une figure historique, emblématique et symbolique à tous égards. « *La force de la conviction* » résumait l'un de ses biographes. Il faudrait ajouter une énergie vitale, chevillée au corps, une détermination sans faille et une immense capacité de travail.

De la volonté, de la ténacité, du travail, ce sont les valeurs qui peuvent nous guider dans l'action quotidienne. De l'opiniâtreté, de la persévérance, de l'énergie c'est l'exemple à suivre pour réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés ensemble pour l'avenir de notre commune. Les projets avancent mais le contexte budgétaire reste incertain. Et la baisse des dotations de l'État n'est pas la seule inquiétude. Le transfert de compétence de notre zone économique à la Communauté de communes aura une incidence sur notre capacité d'investissement. La suppression de la taxe d'habitation devra trouver une compensation qui reste à établir. Le fonds de compensation de la mise en place des rythmes scolaires sera-t-il garanti ? Autant de sujets à interroger dans le cadre des budgets à venir.

Il est donc, plus que jamais, important d'anticiper pour vous garantir un service public de qualité, à la hauteur de vos attentes. C'est pour quoi nous avons choisi, malgré la période estivale, de faire un zoom dans ce bulletin municipal d'été sur les finances de la commune, le résultat de 2016 et le budget prévisionnel de cette année 2017.

Je vous souhaite Madame, Monsieur, une bonne lecture et un bel été.

**Laurence Théry**  
Maire du Touvet

2-3 **À NOTER / ÉDITO**

4-9 **DOSSIER**  
Flash spécial finances

10-13 **VIE DE LA COMMUNE**

14-16 **SOLIDARITÉS**

17-19 **ENVIRONNEMENT**

20-21 **TRAVAUX**

22-23 **PANORAMA INSTITUTIONNEL**

24-25 **CONSEIL MUNICIPAL**

26 **EXPRESSIONS POLITIQUES**

27 **ÉTAT-CIVIL**

28 **REGARDS SUR...**  
La Maison Saint Jean

**Directeur de la publication :** Laurence Théry

**Rédaction :** Laurence Théry, Christelle Fergeau, Adrian Raffin, Stéphanie Wyon.

**Photos :** Mairie du Touvet, Nadine Espagnol, Catherine Ivanoff, Patricia Jacquier, Jean-Claude Sambain, Marc Tassan, Christine Micheloni, Alain Raffin.

**Conception, mise en page :** Christelle Fergeau

**Imprimerie :** Technic color - Ce numéro a été tiré à 1 600 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

## Une situation maîtrisée en 2016

Le compte administratif de la commune présente la réalité des dépenses réalisées et des recettes encaissées dans l'année, pour le fonctionnement courant des services dont bénéficient les habi-

tants. La différence entre les recettes et les dépenses constitue le « résultat » de la commune, c'est-à-dire le montant dont le Touvet dispose pour financer ses investissements, réaliser ses équipements.

En 2016 la commune affiche un résultat de 512 025 € qui a permis, par exemple, de réaménager le Trésor Public, d'engager les travaux de la Grande Rue ou la construction des vestiaires du rugby.



## Des dépenses contenues en fonctionnement

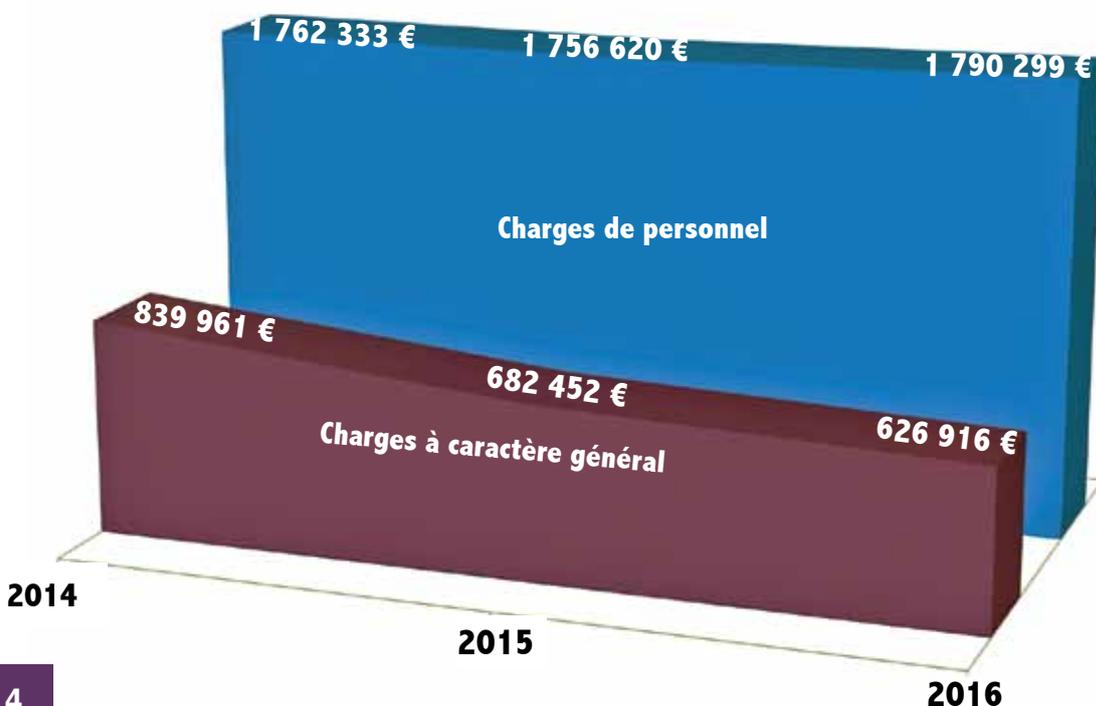
Le personnel dans la commune ce sont 37 agents qui s'occupent de vos enfants au quotidien à l'école, à l'accueil de loisirs, au multi-accueil ; 12 agents qui entretiennent les espaces publics, les bâtiments de la commune et s'occupent des associations aux services techniques, 11 agents qui vous accueillent dans les services administratifs à la mairie, et 3 agents à la bibliothèque. En 2016, les frais de personnel de 1,790 million d'euros

sont en augmentation de 2 %. Cette hausse, quasi mécanique, sans recrutement supplémentaire, est liée à des dispositions nationales comme l'augmentation du point d'indice, ou à des promotions, des qualifications en interne. L'ensemble des dépenses de la commune, dites « charges à caractère général » poursuivent une baisse significative de près de 10 % en deux ans, pour atteindre 626 000 €. Depuis 2015, ce poste a baissé de près de 25 % re-

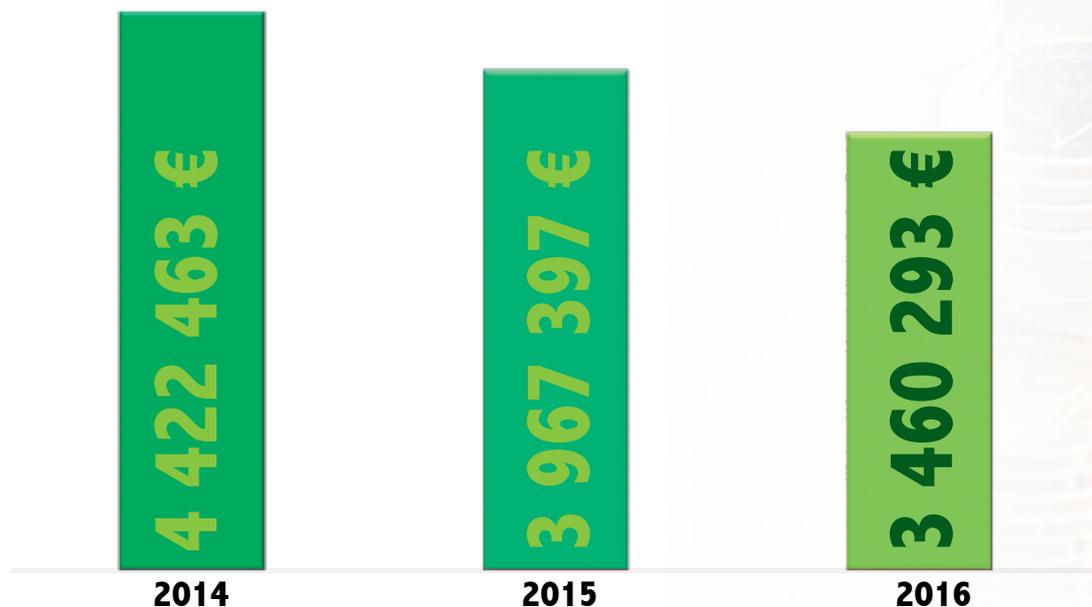
présentant près de 200 000 € au total. Tous les services et tous les postes de dépenses sont concernés : consommation des bâtiments, fournitures, frais de téléphone, communication, fêtes et cérémonies, etc. Par exemple, de 2015 à 2016, les dépenses d'énergie et d'électricité ont baissé de 18 000 €, de combustibles, de 12 000 €, de fêtes et cérémonie de 5 000 €.

Les intérêts de la dette de 104 554 € diminuent car la municipalité a choisi d'investir sans emprunter depuis 2011. Les autres charges de gestion courante (subventions, subvention d'équilibre au CCAS, indemnités des élus, frais de formation, redevance du SDIS, etc.) sont en baisse, pour se fixer à 329 103 €.

Le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) prélève une taxe, en fonction de la richesse du territoire, pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Et comme le Grésivaudan est identifié comme un territoire « riche », cette taxe augmente régulièrement, passant de 20 452 € en 2012 à 80 411 € en 2016.



# Une diminution attendue des recettes de fonctionnement



## Dotations et participations

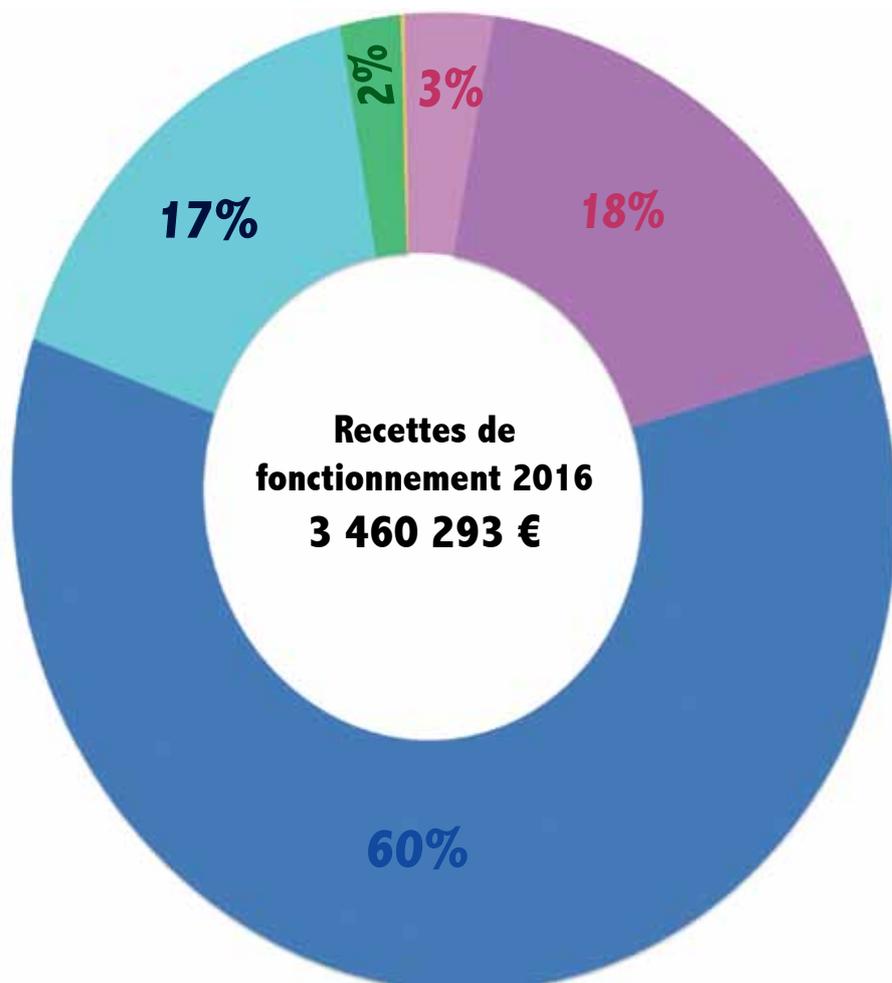
### 17 % des recettes

Elles diminuent de 21 % depuis 2014 passant de 739 693 € à 586 979 €. Pour mémoire, la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est passée de 101 890 € à 40 756 € en 3 ans, les dotations d'État de 756 733 € à 586 979 € en 4 ans.

## Produits des services, du domaine et ventes

### 18 % des recettes

Le prix de la cantine, des activités péri-éducatives, des occupations du domaine public, des locations de salles, etc. constituent une recette de 596 868 €. Directement liée à l'activité des services publics du Touvet, cette recette fluctue beaucoup tous les ans. Mais ces services sont tous déficitaires car le coût réel du service ne peut pas être répercuté sauf à augmenter les tarifs de façon considérable et inadmissible pour les usagers.



## Impôts et taxes

### 60 % des recettes

Ils baissent de 2015 à 2016 de 2,106 millions d'euros à 2,066 millions d'euros. Cette perte de recettes est due à des mesures fiscales nationales, alors même que la commune a choisi de ne pas augmenter depuis 2008 les bases de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur le foncier non bâti).

- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges

# Pour aller plus loin...

## L'attribution de compensation (AC)

La communauté de communes (CCPG) perçoit des impôts en lieu et place de la commune et gère corrélativement des compétences en lieu et place des communes... L'attribution de compensation est calculée par une commission qui évalue pour chaque commune les transferts de compétences réalisés. Ce montant rapproché du produit de taxe professionnelle perçu par les communes avant la mise en place d'une taxe professionnelle unique pour la CCPG permet d'obtenir le montant de l'attribution de compensation revenant à chaque commune membre. Elle est donc versée chaque année aux communes pour compenser les baisses de recettes fiscales, notamment liée, dans le cas du Touvet, à la perception de l'ex-taxe professionnelle. Son montant est évolutif, à la baisse ou à la hausse.



© Designed by latamangostar / Freepik

## Dotation de solidarité communautaire (DSC)

Elle représente le solde de taxe professionnelle que l'établissement public de coopération intercommunal (EPCI) a la possibilité de redistribuer aux communes-membres.

Le montant est librement fixé par le conseil communautaire. Pour établir une solidarité entre les communes à l'échelle du Grésivaudan et accompagner les communes les plus en difficulté une redistribution de la DSC a été votée il y a 3 ans.

**Grâce à ces résultats les investissements engagés en 2016 se poursuivent en 2017 avec une programmation de 1 117 709€**



6 Réaménagement de la Grande Rue



Nouveaux locaux du rugby



ZA du Bresson, « aux Arguilles »

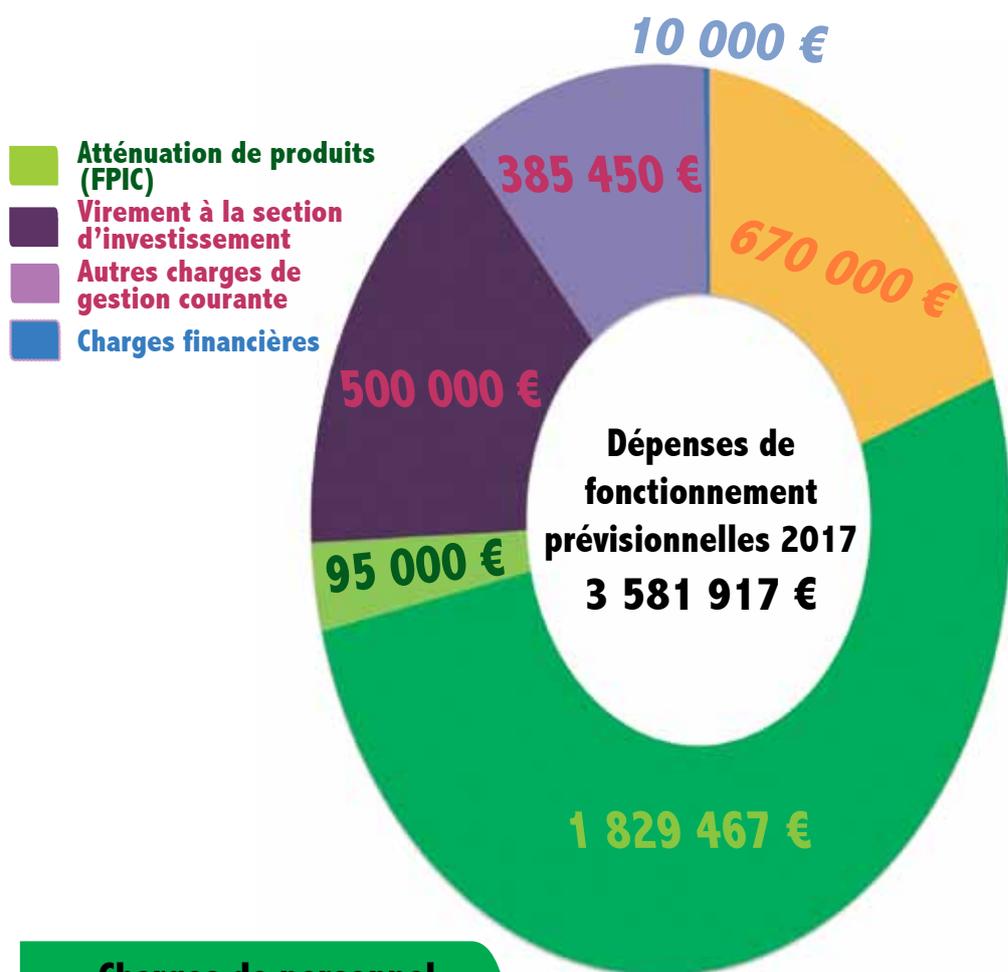
# Budget 2017, des dépenses de fonctionnement maîtrisées mais un avenir incertain

La municipalité affiche ses priorités en 2017 : pas d'augmentation d'impôts, ni de hausse de tarifs, et maintien de la qualité de ses services publics. Les politiques d'inclusion et d'action sociale restent une priorité absolue au Touvet. Le déve-

loppement d'actions dans le domaine de l'économie sociale et solidaire doit engager aux échanges de services, de biens et faire aboutir des projets partagés comme les jardins familiaux, le développement d'une « Accorderie »... L'attention portée aux appren-

tissages dans les structures communales et partenaires doit favoriser l'épanouissement des personnalités et l'ouverture au monde : langage et musique à la crèche, vendredis lycée, participation des résidents du SAJ aux activités de la commune, etc.

## Un budget d'adaptation en fonctionnement



### Charges à caractère général

#### 19 % des dépenses

Malgré l'anticipation d'augmentations inévitables comme le déneigement, l'augmentation des tarifs de l'énergie, l'ouverture de la 10<sup>e</sup> classe à l'école élémentaire en 2016-2017, les charges à caractère général estimées à 670 000€ sont budgétées en légère baisse (670 000 € au BP 2017 contre 674 912 € au BP 2016).

Le fait marquant de ce poste de dépenses est la mise en place par la CCPG d'une redevance spéciale « déchets ». À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, une redevance spéciale est perçue par la CCPG auprès des producteurs de déchets ménagers et assimilés : les collectivités dans un 1<sup>er</sup> temps, avant de concerner les entreprises et les administrations. La commune, très engagée dans la réduction de ses déchets, a estimé le montant de redevance spéciale à acquitter à 6 887€. Les déchets de la salle d'animation rurale, salle du Bresson, représentent à eux seuls 1 693€. Une réunion avec les associations a permis d'expliquer l'aspect fondamental qu'allait désormais revêtir le tri et la réduction des déchets au Bresson.

Le chantier est engagé !

### Charges de personnel

#### 53 % des dépenses

Une hausse de 2,2 % de charges de personnel d'un montant de 1 829 467 € intègre l'évolution réglementaire de la situation des agents. L'organisation des services continue à être régulièrement interrogée, à l'occasion des départs ou des mutations. Les contrats aidés, au nombre de 4 dans la commune, permettent de qualifier des jeunes ou de recruter des personnels experts sans emploi au service scolaire, au Centre Communal d'Action Sociale et aux services techniques.

**Pour la première fois depuis 8 ans, la situation paraît complexe car la commune doit faire face à une baisse de recettes importante.**

**514 668 €**

### **Dotations et participations**

#### **Poursuite de la baisse des dotations de l'État**

Le gouvernement a d'ores et déjà annoncé une demande d'économie de 10 milliards aux collectivités, qui devront s'engager dans une réduction drastique de leurs dépenses.

Au Touvet, les dotations d'État ne constituent « plus que » 14 % de nos recettes. Mais le Département ou la Communauté de communes touchés aussi par cette baisse peuvent être tentés de diminuer l'aide apportée aux communes ou de leur demander des contributions complémentaires.

Le BP 2017 a anticipé une baisse de 33 K€.

**215 026 €**

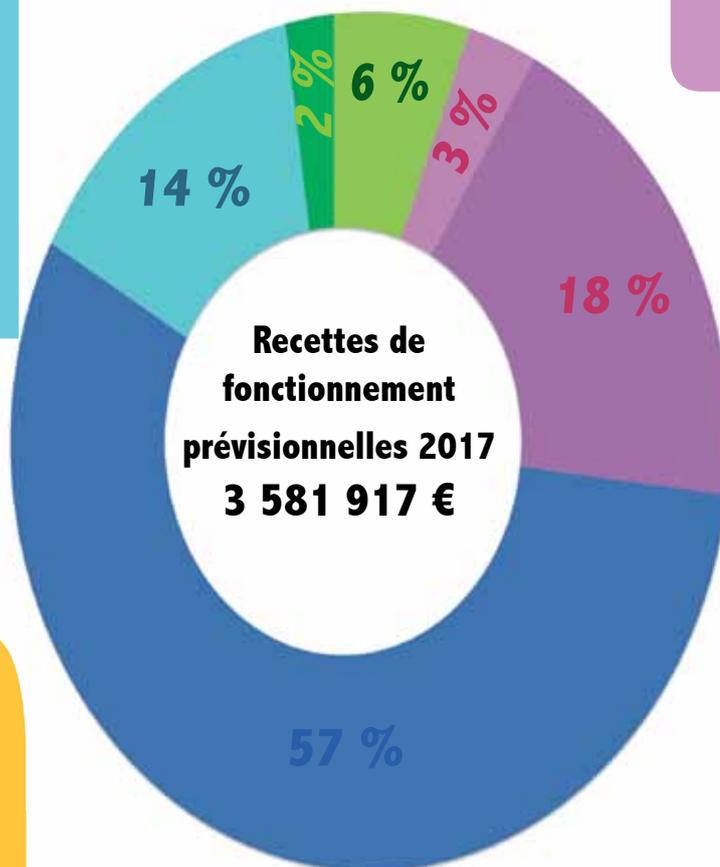
**Résultat reporté**

**80 000 €**

**Autres produits de gestion courante**

**105 000 €**

**Atténuation de charges**



**Recettes de fonctionnement prévisionnelles 2017**  
**3 581 917 €**

**0 €**

### **Produits exceptionnels**

#### **Interruption de la perception des recettes exceptionnelles liées aux ventes de terrain.**

La loi Notre a acté le transfert des Zones d'Activité Économiques (ZAE) à la CCPG. La commune ne pourra donc plus aménager et vendre du foncier dans la ZAE. En 2018, la Communauté de communes rachètera les terrains encore disponibles à la vente au prix de revient.

Parallèlement, un travail est en cours pour négocier le transfert d'entretien de cette zone de la commune à la Communauté de communes.

**2 027 223 €**

**Impôts et taxes**

#### **Diminution programmée de la dotation de solidarité communautaire**

Comme convenu avec la Communauté de Communes, pour répartir de façon plus solidaire la DSC sur le territoire, le Touvet ne touchera plus que 10 000 € environ de DSC en 2017.

Le BP 2017 a anticipé une baisse de 45 K€.

#### **Faible augmentation des bases (0,4%)**

des taxes locales inscrites dans le Projet de Loi de Finances 2017 qui laisse escompter une recette des impôts et taxes qui ne pourra pas compenser les baisses annoncées.

**Malgré cette situation difficile, en 2017 la commune escompte réaliser un excédent de fonctionnement de 500 000 € et poursuit sa programmation d'investissements à deux ans.**

# Un montant de travaux évalué à 2 163 070,8 € doit permettre :

## De finaliser des aménagements urbains avec :

- Le réaménagement de la Grande Rue
- L'aménagement et la sécurisation de la zone des Aliquets
- L'engagement des travaux de sécurisation de la rue de l'ancien tram et de la route de Saint-Hilaire

## De valoriser la zone de loisirs du Bresson avec :

- Des travaux de sécurité et de réseaux Route de Bresson
- La construction de nouveaux locaux pour le Rugby Club Touvet Pontcharra et d'un nouveau local associatif pour les clubs de football
- La réalisation de jardins partagés
- La réhabilitation thermique de la salle du Bresson
- La remise en état du skate-park

- L'engazonnement du terrain de football

## De conforter les services publics avec :

- L'extension de la Trésorerie
- La réalisation d'un garage pour les véhicules des services techniques
- L'acquisition foncière pour construire une nouvelle gendarmerie
- Les études pour construire une nouvelle école et une nouvelle cantine
- La réhabilitation du centre aéré au Clos Schmitt



## Concernant le budget de l'eau

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence eau et assainissement est transférée à la Communauté de communes du Grésivaudan. Le budget 2017 est donc un budget préparatoire avant transfert de compétences, avec l'objectif de transférer un budget à l'équilibre en section de fonctionnement.

Les éléments marquants de ces dernières années ont tout d'abord confirmé la forte nécessité pour la municipalité d'intervenir pour assurer la mise en conformité des réseaux d'eau potable et d'assainissement, en lien avec les préconisations de la Direction Départementale des Territoires et de l'Agence de l'eau. Depuis 2008 ce sont 4 048 000 millions d'euros de travaux qui ont été réalisés. À ce jour, les réseaux séparatifs existent à hauteur de 60 % du total du réseau. La commune a retrouvé un droit à construire en se dotant d'une alimentation en eau potable supplémentaire, même si la

Communauté de communes devra sécuriser à terme la desserte en eau potable de la commune.

Sur le plan budgétaire les exercices 2014 et 2015 ont été marqués par des opérations de régularisation comptable, avec en 2014 le remboursement de 875 644,17 € de capital par le budget de l'eau (en section d'investissement) et en 2015 la régularisation des intérêts et du capital transférés au budget de l'eau.

L'exercice 2016 connaît un retour à la capacité d'autofinancement et constitue une année charnière de préparation du transfert de la compétence à la Communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce qui n'a pas empêché la commune de réaliser de nombreux travaux en 2016 :

- création des réseaux séparatifs de la portion centrale de la Grande Rue,
- création de réseaux séparatifs rue de Carcet
- création d'un réseau d'eaux usées



dans le secteur sportif du Bresson récupérant les eaux usées de la SAR, des nouveaux vestiaires du rugby et des locaux des services techniques

- réalisation de divers travaux de gros entretien du réseau : rue de la Priola, Grande Rue, rue de Gagnoux...)
- création de réseaux aux Aliquets

**2017 sera vraiment une année transitoire. Pour être en phase avec l'ensemble des contrats conclus à l'échelle du territoire, dont les échéances se situent assez majoritairement en 2023, l'appel d'offres destiné à conclure un nouveau contrat d'affermage pour 7 ans est relancé, dans l'attente d'un prix de convergence à établir par la Communauté de communes. Deux candidats sont en concurrence à ce jour.**



## Ça s'est passé chez nous

### Commémoration du 8 mai 1945

Enfants et adultes avaient fait le déplacement en nombre autour des anciens combattants, des gendarmes et des sapeurs-pompiers pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Le Maire a rendu hommage à une 10<sup>e</sup> figure féminine de la résistance. Et cette année après Germaine Tillion, Geneviève Anthonioz de Gaulle, Lucie Aubrac, Ma-

rie-Jo Chombart de Lauwe, Bertie Albercht, Marie Reynoard, Rose Valland, Marie-Claude Vaillant Couturier et Sophie Scholl, elle a rappelé que Joséphine Baker, artiste bien connue de l'avant-guerre, avait aussi été un agent espion de grand talent pour la France libre...



### Les Musiciens du Louvre au château

Jeudi 11 mai, les Musiciens du Louvre ont une nouvelle fois enchanté un public conquis dans le cadre prestigieux du Château du Touvet. Au programme cette année, Mozart et Joseph Haydn, joué par Jean Brégnac à la flûte, Thibault au violon,

Nicolas Mazzoleni à l'alto et Elisa Joglar au violoncelle. Un moment de ravissement hors du temps aux dires du public. Dans l'après-midi, au cours des répétitions, les Musiciens du Louvre avaient échangé avec les enfants de l'école élémentaire en leur présentant leurs instruments.

### Inauguration de « l'abri jeunes »



Situé dans le complexe du Bresson, l'abri jeunes a été inauguré le 19 mai dernier par les membres du Centre Communal d'Action Sociale et les jeunes à l'initiative du projet, en présence des membres du groupe de travail « prévention », de représentants du collège, de

la Trésorerie, de l'Apase, d'élus et d'utilisateurs potentiels, des jeunes des « vendredis jeunesse »... Le Maire a rappelé l'historique du projet. En 2014, deux jeunes ont sollicité la mairie pour disposer d'un lieu « à eux », pour se réunir sans gêner les riverains. Des rencontres avec les élus, les jeunes, les rive-



rains, la gendarmerie, les représentants du collège, principal et principal adjoint, l'agent de prévention, le receveur du Trésor public, ont permis de préciser les besoins (abri couvert avec une table, des chaises, de l'électricité, un barbecue, « en béton », ...) et d'imaginer un local ouvert, à la fois situé dans le village mais éloigné des habitations. Depuis l'été dernier les jeunes utilisent cet abri sans importuner les riverains. Un travail doit maintenant s'engager pour élaborer un règlement d'utilisation et de civilité.

# Macadam peinture



Une nouvelle fois, la météo était parfaite le 20 mai pour cette édition de Macadam peinture. « L'artplastichet » (arts plastiques et déchets) était à l'honneur. Un Macadam peinture sous le signe de la récupération et du détournement d'usage d'objets quotidiens. Des ateliers variés permettaient à tous de participer aux créations artistiques : fresque faite en bouchons, fleurs confectionnées avec des sacs en plastique, pneus qui deviennent jardinières ou fauteuils... et toujours la célèbre lessiveuse à peinture et la craie sur la chaussée.



# Plantes et jardins au château

Pour l'édition 2017, 34 exposants étaient présents dans la cour du Château pour présenter leurs plantes, fleurs et produits artisanaux. Les visiteurs au nombre de 1 200 cette année ont participé à ces « rendez-vous au jardin ». Les ateliers proposés : Les maladies au jardin, les bonnes pratiques contre les maladies du buis, la taille des arbustes à fleurs ; les animations : balade botanique autour des Plantes médicinales sauvages, l'atelier pour enfants autour du partage au jardin, l'atelier d'initiation au dessin botanique ou la découverte des races anciennes françaises

et des volailles d'ornement ont ravi les visiteurs.

Et pour ceux qui ne connaissaient ni les jardins ni le château Isabelle et Bruno de Quinsonas en hôtes accueillants faisaient découvrir boiseries, parquets marquetés et tentures en cuir doré qui témoignent de la richesse artistique du siècle des Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle ou les jardins réputés pour leur escalier d'eau à l'italienne, unique en France, au cœur de 5 hectares de jardins luxuriants (également classés aux Monuments historiques).



# Balade musicale

Le 10 juin, la 2<sup>e</sup> édition de la balade musicale organisée par l'École de Cordes du Grésivaudan en partenariat avec la commune s'est déroulée dans les rues du village. Sur le thème d'un siècle à l'autre, les musiciens ont ponctué les haltes, tandis que Josiane Tassan présentait l'histoire du lieu. L'occasion de (re)découvrir l'histoire de la maison forte de la Bayette, l'historique de la rue de la Charrière, son évolution, ses changements et les anciens métiers du Touvet. Musique et patrimoine se sont une nouvelle fois particulièrement bien mariés pour les participants de cette balade enchantée.



# 21 juin, fête de la musique au Touvet !

**A**u menu place de l'école, l'Harmonie des Deux Rives, Sylvain Achard et la MJC de Saint Vincent, Step by step (Zumba), Professeur unlikely, The Advent, Tapas nocturne, Doliprane, Pamela. De quoi inciter à la danse et aux rythmes, engager

à la flânerie et profiter de la douceur d'été aux terrasses.

Place de l'église ce sont les musiciens de l'École de cordes réunis en plusieurs groupes qui de 18h à minuit ont animé la soirée.

C'est seulement vers minuit que les derniers accords ont résonné. Merci à tous les musiciens de tous ces beaux moments de musique partagés.



## Gresiblues, 18<sup>e</sup> édition dans le Grésivaudan

**C**ette année, Bone Tee & The Slughunters et Gaëlle Buswel étaient à l'affiche au Touvet, dans le cadre de l'incontournable festival de blues du Grésivaudan. Les premiers, originaires de la région Aquitaine, n'ont pas fait mentir leur réputation scénique... Leur musique influencée autant par le delta blues que par les premiers rock'n'roll a pris toute sa dimension en live.

La seconde, Prix révélation française de Cognac blues passions l'an dernier, sillonne les routes du Texas à la France profonde. Cette parisienne, artiste atypique, ne laisse pas indifférent. Un tempérament qui a charmé tous les amateurs de blues pour un des premiers concerts de l'édition 2017 de Gresiblues.



## Cinétoiles

**L**e Grésivaudan et les communes partenaires du festival organisent pour la 7<sup>e</sup> année des séances de cinéma en plein air. À l'affiche de cette édition 2017, 25 films « grand public » à découvrir ou redécouvrir gratuitement jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre dans 43 communes du territoire.

Cette année au Touvet, *Chocolat*, une Comédie dramatique de Roschdy Zem, avec Omar Sy en vedette, a été diffusé dimanche 9 juillet.

Du cirque au théâtre, de l'anonymat à la gloire, l'incroyable destin du clown Chocolat, premier artiste noir de la scène française. Le duo inédit qu'il forme avec Footit, va rencontrer un immense succès populaire dans le Paris de la Belle époque avant que la célébrité, l'argent facile, le jeu et les discriminations n'usent leur amitié et la carrière de Chocolat.

Pour débiter la soirée, une animation autour du cirque a réjoui petits et grands.

### Plus d'info

Retrouvez l'ensemble du programme :  
[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

# À venir

## Place libre, festival d'art dans les rues du 25 au 27 août

Le Touvet se joue des frontières pour cette nouvelle édition qui s'organise en partenariat avec Saint Bernard du Touvet.

Cette nouvelle édition du festival d'art dans les rues est organisée pour la seconde année avec la commune de Saint Bernard du Touvet. Du plateau des Petites Roches à la plaine, le programme s'annonce cette année encore alléchant !

Programme disponible à la mairie, à la bibliothèque, à l'accueil de loisirs, dans les commerces et sur [www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)

### Vendredi 25 août - Centre bourg Le Touvet

- 19H02 - CLOWNESQUE !!! - ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS - CIE LES ZINZINS
- 19H31 - LES HISTOIRES : PERFORMANCE - MAISON SAINT JEAN
- 19H46 - CASSE - CROÛTE PARTAGÉ - HABITANTS EN TOUS GENRES ET STYLES

### Samedi 26 août - Centre bourg Le Touvet

- 10H01 - PETIT DEJ A LA BUVETTE DU JARDIN - SALTIMBANQUES
- 10H59 - 15H33 - IMPROMPTUS FORAINS - ATELIER DE LA CIE L'ENVOL
- 16H42 - 17H43
- 11H29 - LES GARCES EMBOUCHÉES
- 15H01 - 17H34 - LA BARAQUE AUX ZHEROS - GILLES RHODE - CIE TRANS EXPRESS
- 15H03 - CIE ILITOPIE : SCIEUR
- 15H58 - HUIT HERCULES POUR UNE PLUME - MURIEL GLEIZE
- 16H57 - BOI - GALAPIAT CIRQUE
- 17H58 - SUR LES TRACES DE CENDRILLON - CIE LA FUGUE
- 18H59 - LES ZÉLÉS D'OBUS - CIE BENOIT CHARPE
- 19H28 - LES GARCES EMBOUCHÉES

#### INSTALLATIONS EN CONTINU

- MANÈGE
- JEUX GRANDEUR NATURE
- LE BAR DES GOSSES

### Dimanche 27 août - Centre bourg Saint Bernard du Touvet

- 9H26 - PETIT DEJ EN FOLIE
- 10H27 - ZITA ET ZINA : CIE ZATOURNE
- 10H28 - 13H28 - LA BARAQUE AUX ZHEROS - GILLES RHODE - CIE TRANS EXPRESS
- 11H29 - LE FAMEUX CONCOURS DE TIR À LA CORDE
- 11H57 - 15H44 - 16H59 - IMPROMPTUS FORAINS - ATELIER DE LA CIE L'ENVOL
- 12H28 - REPAS DE LA FOIRE
- 13H27 - (ÉLIMINATOIRES) LE FABULEUX CONCOURS DE LANCER DE BOTTES DE PAILLE
- 14H56 - FICHTRE DIANTRE - CIE L'ENVOL
- VERS 16H - BOI - GALAPIAT CIRQUE
- 17H28 - GAG MAN - CIE RIROLARME
- 18H29 - (GRANDE FINALE) LE FABULEUX CONCOURS DE LANCER DE BOTTES DE PAILLE

#### DU CÔTÉ DES STAGES ET ATELIERS

##### BIM BAM BOUM CLOWN : DU 22 AU 26 AOÛT

STAGE DE CREATION CLOWN ET THÉÂTRE POUR LA RUE/CIE LES ZINZINS AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS DES GRAPPALOUPS

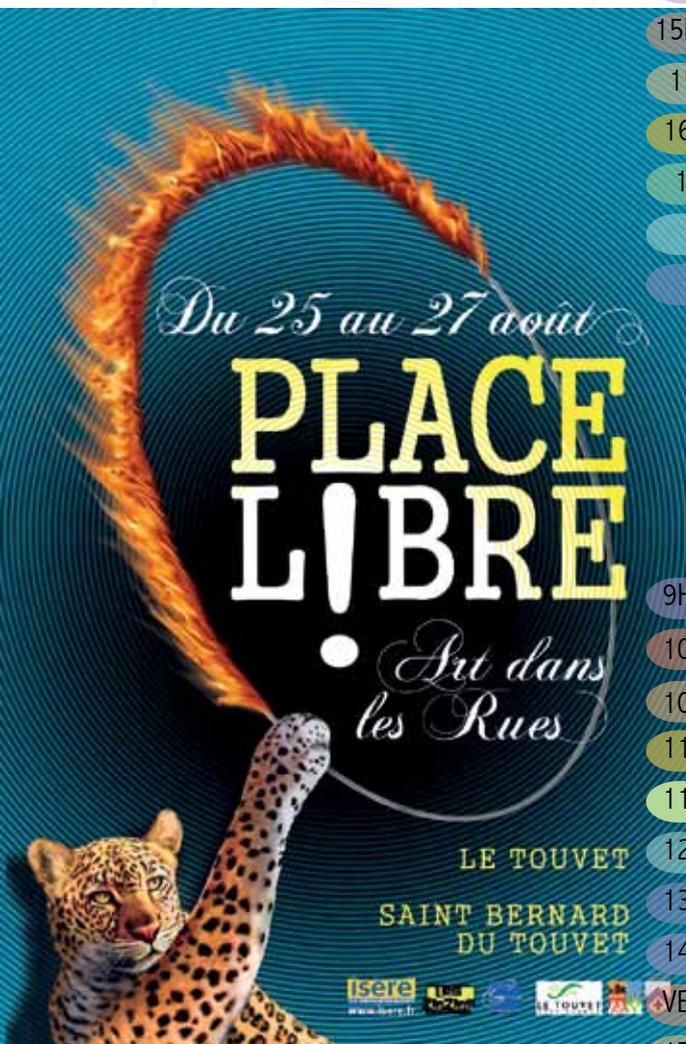
##### LES HISTOIRES : ETÉ 2017

STAGE DE CREATION AVEC L'EHPAD ST JEAN (LE TOUVET)

#### INSTALLATIONS EN CONTINU

- MANÈGE
- ENTRESORT EN CARAVANE

[WWW.FACEBOOK.COM/FESTIVALPLACELIBRE/](http://WWW.FACEBOOK.COM/FESTIVALPLACELIBRE/)





## Un été aux Grappaloups

Cet été, les enfants âgés de 3 à 12 ans vont retrouver le chemin du centre aéré au mois de juillet. Le programme est concocté pour proposer aux enfants des activités adaptées à leur âge et à leurs envies. Chaque année, l'équipe d'animation imagine des activités ludiques afin de permettre aux enfants de profiter de leurs vacances : piscine, sorties, bricolage, couture, activités créatives, sports... Cette année, la première semaine sera consacrée aux sports, avant de passer au thème de la nature et l'eau : les enfants partent à la découverte de l'eau à travers des expériences, des jeux, des instruments, les cascades ; puis du cinéma : les enfants réalisent un film qui est diffusé à la fin de la semaine ; au mois d'août, ils préparent Place Libre en mettant au point le spectacle qu'ils présentent vendredi 25 août ; pour la dernière semaine, les animateurs préparent des surprises afin de fêter la fin des vacances... On trouve toutes sortes d'activités aux Grappaloups...

**Fermés du 31 juillet au 20 août, les Grappaloups font une rentrée en fanfare dès le 21 août** pour préparer le festival de théâtre Place Libre pour sa 5<sup>e</sup> édition.

**Horaires et périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs cet été :** du 10 au 28 juillet et du 21 août au 1<sup>er</sup> septembre de 8h à 18h.

### Plus d'info

Les Grappaloups  
Tél. 04 76 92 36 11  
f.japhet@letouvet.com

## Au printemps, sortie à Lyon pour les aînés



Le 6 juin, le CCAS et le Club du Beaumont, associés, proposaient une sortie à Lyon. Une quarantaine d'inscrits s'est retrouvée dès 8h45 au Touvet pour prendre le car direction la capitale des Gaules. Après une matinée consacrée à la visite guidée du quartier Saint Jean, sa cathédrale, ses petites ruelles, ses traboules, etc., les participants ont partagé un repas dans un bouchon lyonnais. Direction, pour la suite de la journée, la colline de Four-

vière avec sa vue panoramique, ils ont visité la basilique et découvert les alentours, le théâtre antique, etc. Après cette journée bien remplie et pleine de découvertes, retour au Touvet vers 17h30. Beaucoup de péripéties ont cette fois-ci émaillé le voyage mais les participants ont salué tout cela avec beaucoup de sourires et de fous rires !

### Plus d'info

Tél. 04 76 92 34 33

## Les repas partagés, un rendez-vous rituel et attendu !

Depuis le mois de février, le CCAS propose le dernier dimanche de chaque mois un repas partagé ouvert à tous. Il permet à tous ceux qui le souhaitent de partager un repas dominical différemment, dans une joyeuse ambiance et de faire de nouvelles rencontres. Le rendez-vous est pris le dernier dimanche du mois, à la Maison des associations, à partir de midi, en apportant un plat à partager. Le repas se poursuit souvent dans l'après-

midi avec des jeux de cartes, de société ou une balade dans le village.

**Les repas s'arrêtent pour l'été mais reprennent à la rentrée le dimanche 24 septembre. N'hésitez pas ! Venez nombreux !**

### Plus d'info

Jean-Louis Mourette  
Tél. 07 82 93 33 43



# On a tous une raison différente d'être venus habiter au Touvet

Un beau projet, de belles rencontres, de beaux portraits, de belles phrases... Les membres du CCAS ont recueillis près de 100 témoignages et portraits de Touvetain(e)s ravi(e)s de dire leur arrivée au Touvet. Une parole parfois timide, souvent fleuve, qu'il a fallu résumer, couper... Ce projet engagé au mois de décembre dernier a conduit les membres du CCAS à rencontrer des habitants au cours de différents événements, à leur téléphoner, à les convier à des moments d'échanges, à la mairie ou ailleurs, à les rencontrer chez eux...

Le travail arrive à son terme. Il faut maintenant le mettre en forme pour créer une exposition qui reflète ces moments partagés...



Cette exposition va se déplacer au cœur du village pour permettre de la découvrir au fil des semaines :

- **au pôle culturel** (avenue Montfillon, ancienne halte-garderie), du 3 octobre au 3 novembre
- **à la bibliothèque** du 7 novembre au 2 décembre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
- **à la mairie** du 5 au 29 décembre, aux heures d'ouverture de la mairie

**Plus d'info**

Tél. 04 76 92 34 34

[www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)

## Plan canicule

Le Plan canicule en vigueur depuis 2004 permet aux habitants de plus de 65 ans de se faire connaître auprès des services municipaux, pour prévenir les risques engendrés par les fortes chaleurs. Ainsi la commune assure le recensement des personnes les plus vulnérables. Vous êtes isolé(e), retraité(e) ou adulte handicapé(e)... **Vous connaissez quelqu'un qui se trouve dans cette situation... Inscrivez-vous ou faites-vous inscrire à la mairie du Touvet pour ne pas rester seul(e), en cas d'alerte canicule.**

On parle de canicule quand il fait très chaud, que la température ne descend pas ou très peu la nuit et que cela dure 3 jours ou plus. Ainsi la Préfecture de l'Isère à compter du lundi 19 juin de cette année avait activé le niveau 3 de l'alerte canicule sur l'ensemble du Département, alerte levée le 26 juin dans l'après-midi.

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.social-sante.gouv.fr/canicule](http://www.social-sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule



**Plus d'info**

Contacter la mairie  
 Tél. 04 76 92 34 34



## Services scolaires... Déjà ? Et oui... On prépare la rentrée

Pour la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, le péri-éducatif, l'accueil de loisirs des Grappaloups, toutes les inscriptions sont effectives depuis le mois de juin.

Cette année, les factures sont dématérialisées. Transmises par mail chaque mois, les usagers pourront les régler en ligne dès la rentrée sur le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr). Ces titres sont payables sur internet, avec une mise à disposition de la Direction générale des finances publiques, partenaire des collectivités locales, pour faciliter le paiement des services publics locaux.

**Plus d'info**

Service scolaire  
 Tél. 04 76 92 34 37

# Le Secours populaire français a besoin de dons et de bénévoles



**A**ccès à la culture, aux vacances, au sport et aux loisirs, aides alimentaire et vestimentaire, accès aux droits, prévention pour la santé, aide au logement, conseils juridiques, aides d'urgences, projets de réhabilitation et de développement à l'étranger : le Secours populaire s'est donné pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde.

Pour apporter cette solidarité, l'association a besoin de dons financiers et matériels. Elle a également besoin de bénévoles. Ap-

porter son aide peut se faire de multiples façons, chacun pouvant trouver une formule qui lui convient selon sa disponibilité, ses centres d'intérêt ou ses compétences. C'est aussi donner du sens à sa vie.

## Plus d'info

Fédération de l'Isère du Secours populaire français  
8 rue des peupliers, 38100 Grenoble  
Tél. 04 76 23 64 60  
[contact@spf38.org](mailto:contact@spf38.org) ou [www.spf38.org](http://www.spf38.org)

## Maladie de Lyme, comment se protéger



**L**a maladie de Lyme est une infection due à une bactérie transportée par une tique. Elle n'est pas contagieuse et toutes les tiques ne sont pas infectées. Pour se protéger avant une activité en pleine nature, il faut se couvrir les bras et les jambes avec des vêtements longs et mettre des chaussures fermées ; vaporiser

ses vêtements et ses chaussures de produits anti-tiques peut être recommandé. Pendant l'activité il vaut mieux emprunter, si possible les sentiers, éviter les contacts avec les herbes et les broussailles et examiner régulièrement les vêtements et les parties du corps entrées en contact avec la végétation. Après l'activité il est conseillé d'examiner attentivement tout



le corps en portant une attention toute particulière aux zones chaudes et humides où la peau est fine (plis des genoux, aine, cuir chevelu, etc.). Il est aussi recommandé de répéter cet examen pendant les jours suivants l'activité.

En cas de piqûre de tique, n'hésitez pas à consulter rapidement un médecin.

## Plus d'info

[www.ameli-sante.fr](http://www.ameli-sante.fr)  
[www.francelyme.fr](http://www.francelyme.fr)  
[www.ars.rhonealpes.sante.fr](http://www.ars.rhonealpes.sante.fr)

## Entre vieillir et bien vieillir, il suffit d'un clic : [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr)

**I**l n'y a pas d'âge pour prendre soin de sa santé. Les caisses de retraite, en partenariat avec Santé publique France, ont mis en place un site à destination des personnes de 55 ans et plus, pour aider chacun à devenir acteur de son vieillissement. 5 rubriques y sont proposées : « Bien dans ma tête », « Bien dans mon corps », « Bien avec les autres », « Bien chez soi » et « Bien

avec ma caisse de retraite ». Vous y trouverez des informations, des conseils et des astuces. Une carte interactive des ateliers de prévention organisés par les caisses de retraite près de vous est à disposition.

## Plus d'info

[www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr)

## Éco-ateliers : fin de la saison

**A**près six rendez-vous répartis à l'automne et au printemps, la moisson 2016-2017 des éco-ateliers est fructueuse : bacs à compost, nichoirs à hirondelles, mangeoires à oiseaux, hôtel à insectes collectif, bac de permaculture, ... La journée éco-citoyenne a ponctué la saison avec deux temps forts. Le GRENE et la LPO, partenaires de la commune propo-

saient le vendredi soir à un large public la diffusion de *Vertige d'une rencontre*, un film de Jean-Michel Bertrand consacré à l'aigle royal. Le lendemain, un éco-atelier engageait la construction collective de l'hôtel à insectes du rond point RD90-RD29 ; suivi l'après-midi d'une balade printanière dans le village pour découvrir les réalisations environnementales de la commune et observer

la diversité de la faune et de la flore.

**À noter d'ores et déjà le redémarrage des éco-ateliers à la rentrée, avec des rendez-vous compostage, chauve-souris, jardiner au naturel, ...**



## Au jardin, zéro pesticide

**D**epuis 2009, la commune du Touvet n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts communaux, anticipant l'interdiction de pesticides dans l'espace public mis en place réglementairement le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette interdiction s'étend aux particuliers dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Entretien et cultures du jardin vont devoir se passer de pesticides, herbicides, engrais de synthèse... Nous devons donc changer nos habitudes car jardiner sans pesticide, c'est préserver notre santé et notre environnement. Cela nécessite plus de travail, l'adoption de pratiques, de plantations et d'outils différents.

Le résultat est sûrement moins « lisse » et moins facile à gérer : la végétation reprend souvent sa place, les mauvaises herbes se développent plus facilement, les prédateurs des potagers et des vergers doivent être combattus. Mais sur le plan sanitaire plus aucun habitant ne sera exposé à des produits sur-dosés, néfastes, respirés ou consommés.

### Plus d'info

Mairie du Touvet  
Tél. 04 76 92 34 34



# Ça bouge dans les déchetteries du Grésivaudan

## La baraque à huile, une première en France

Plus propres et plus pratiques, les baraques à huile simplifient la collecte et la valorisation des huiles alimentaires usagées issues des ménages. Le dispositif se présente sous la forme d'une « Olibox », un seau étanche de 3 litres, remis gratuitement à la déchetterie de Crolles ou de Saint-Ismier. À la maison, il accueille les huiles végétales et les graisses de cuisson. Une fois plein, il suffit de le déposer à la déchetterie de Crolles ou de Saint-Ismier, dans une des baraques à huile et de repartir avec une « Olibox » vide. Les huiles seront alors valorisées sous forme de bio-carburants.



**Prochaines permanences pour collecter l'amiante** à la déchetterie de Crolles

pour déposer vos plaques de toitures en fibrociment et les déchets d'amiante non friables (canalisations, jardinières, ...) le **samedi 9 septembre et 2 décembre de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45.**

## Une recyclerie pour donner une seconde vie aux objets

L'association R de récup', implantée à Pontcharra, récupère les objets en bon état dont vous n'avez plus besoin pour les valoriser et les revendre à petit prix. Sur le principe de l'économie circulaire, cette démarche participe à la diminution des déchets, crée de l'emploi et sensibilise les habitants à un mode de consommation plus durable.

## Permanences

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 14h à 17h à la déchetterie du Touvet

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 14h à 17h à Saint Ismier

Chaque mercredi et samedi de 14h à 17h et

le vendredi de 9h30 à 12h30 à la déchetterie de Crolles

**RAPPEL** : Le Grésivaudan met en place une carte d'accès aux déchetteries. Le dispositif est en place à Saint-Ismier depuis le 1<sup>er</sup> avril. La carte sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> juillet à Crolles, à Saint Martin d'Uriage à partir du 1<sup>er</sup> octobre et **au Touvet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.** La carte fonctionne dans les 4 déchetteries pour permettre aux particuliers de déposer gratuitement jusqu'à 30 m<sup>3</sup> de déchets par an.

## Plus d'info

Pour se procurer la carte, renseignements sur [www.le-gresivaudan.fr/dechetteries](http://www.le-gresivaudan.fr/dechetteries) ou auprès de la Direction de la gestion des déchets du Grésivaudan au 04 76 08 03 03.

# Réduction des déchets dans les bâtiments municipaux

La commune est très investie dans la réduction des déchets. Elle a récemment déployé dans l'ensemble des bâtiments municipaux un dispositif uniforme pour trier les déchets des différents services : écoles, crèche, cantine, bibliothèque, etc. Chacun dispose de son kit de tri : ordures ménagères, tri sélectif, papier, verre, bio-déchets ; et chaque type de déchets a son contenant.

Une trentaine d'élus du Grésivaudan présents, sensibilisés au sujet et désireux de diminuer les coûts de traitement et de ramassage, ont découvert les actions de la municipalité en matière de réduction de déchets. Suppression des consommables et



de jetable (comme la vaisselle par exemple), mise en place de couches lavables, mise en place d'une laverie municipale, développement du compost dans les structures et habitats collectifs, dispositifs dans les bâtiments municipaux, éco-ateliers permettant de sensibiliser la population, etc. Rien n'a été oublié et aux dires des visiteurs la commune du Touvet est véritablement précurseur. Son action est innovante dans le domaine.



## Rappel Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre, n'oubliez pas de déclarer vos ruches

Tout apiculteur doit déclarer sa ruche dès la première colonie d'abeilles détenue pour participer à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, et à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

**<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>** Et en cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le service d'assistance aux déclarants par mail : **[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)** ou par téléphone au 01 49 55 82 22.

## À noter

pour les nouveaux apiculteurs, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire.



# Les Incroyables comestibles investissent Le Touvet

Issus d'un mouvement participatif de bien commun qui reconnaît l'unité de la vie et du genre humain les Incroyables Comestibles pratiquent une agriculture urbaine de troisième génération librement accessible à tous.

Au Touvet ces jardiniers « nouvelle génération » ont investi 200 m<sup>2</sup> de pelouse à proximité de la bibliothèque pour en faire un jardin partagé. Tout le monde peut participer et chaque mercredi matin à 9h les « apprentis-jardiniers-citoyens » se retrouvent pour travailler ensemble pour plan-



ter, cultiver et récolter à sa guise les fruits du potager en libre-service. Le groupe respecte des valeurs comme cultiver en prenant soin de la terre, cultiver la biodiversité, se reconnecter à la nature en mettant les mains dans la terre, faire germer du lien social, de la solidarité et de la convivialité et cultiver la résistance à l'individualisme, à un certain modèle d'agriculture et aux modes de consommations actuels.

Changer les modes de consommation, c'est aussi changer les modes de production. À son échelle, chacun peut

être acteur de ce changement. C'est la proposition des Incroyables comestibles, concept citoyen et solidaire, qui se propage actuellement partout dans le monde. Cette démarche collective s'inspire d'une pédagogie basée sur l'échange de savoir-faire et sur le partage d'expérience. Les Incroyables Comestibles sont un formidable outil d'éducation populaire à l'écologie, pour reconnecter le citoyen à son environnement naturel et à ses ressources locales. Chacun peut aller récolter ou jardiner sur cette parcelle ouverte à tous au Touvet...

## Plus d'info

[lesIC.letouvet@free.fr](mailto:lesIC.letouvet@free.fr)

La charte des Incroyables comestibles :  
<http://lesincroyablescomestibles.fr/causes/la-chartre-fondamentale-ic/>

## L'astuce déchets du mois



### Le réflexe Cyclamed : Du bon usage des médicaments aux gestes éco-citoyens

Depuis 2009, vous aussi, faites un geste éco-citoyen et rapportez vos Médicaments Non Utilisés chez le pharmacien. Pour les aiguilles, un tri spécifique existe, rapprochez vous de votre pharmacien pour en savoir plus. L'éco-organisme Cyclamed, agréé par les

pouvoirs publics et créé en 1993, a pour mission de collecter et de valoriser les Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, rapportés par les patients dans les pharmacies. Toutes les officines sont tenues de les collecter. En revanche, les boîtes en carton sont à mettre dans le tri sélectif. Les notices sont à déposer dans les bornes papier.

Cyclamed, association loi de 1901 à but non lucratif, regroupe l'ensemble de la profession pharmaceutique : pharmaciens d'officine, grossistes répartiteurs, entreprises du médicament. Elle a pour objectif la réduction

des risques sanitaires et environnementaux liés aux Médicaments Non Utilisés (MNU). La réussite de la collecte des MNU est possible grâce à l'implication des particuliers et des collectivités locales et territoriales. 80 % des Français déclarent rapporter leurs médicaments chez le pharmacien. Vous aussi faites ce geste éco-citoyen pour protéger notre environnement et notre sécurité sanitaire.

## Plus d'info

sur la collecte : [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)

# TRAVAUX



**Grande rue, les travaux de réseaux et de voirie s'achèvent** et les délais de juillet 2016 à juillet 2017 devraient être tenus pour le gros œuvre de cette artère principale. Les aménagements de parking, les espaces plantés et les petits îlots de verdure devraient mettre une touche finale à ce projet important.

L'ensemble de l'éclairage de la Grande rue est remplacé par de l'éclairage « led » pour poursuivre le rééquipement de la commune en éclairage public économe en énergie.



**Les travaux de réseaux de la route de Bresson** sont en cours : réseaux d'eau potable, d'assainissement et de gaz.

**Le bâtiment du rugby se termine**, avec une mise à disposition du Rugby club Le Touvet-Pontcharra pour la saison 2017-2018.



**Un « skate-park » rénové au Bresson** avec une clôture remplacée et des modules changés pour la plus grande joie des amateurs !



**Au Bresson**, le grillage du stade, vandalisé en début d'année a été remplacé.

**Un rond-point fleuri en entrée de village** qui n'attend que l'installation de l'hôtel à insectes.



**Tout l'éclairage public de la commune est désormais équipé d'horloges satellitaires** pour éteindre les mobiliers d'éclairage la nuit.



**Le stationnement est interdit chemin de la Bayette** dans une zone de giration compliquée, surtout en hiver. Des poches de stationnement doivent être créées à proximité dans le cadre de l'aménagement du croisement de la rue de Beaumont et de la Route Départementale 29.



**Un nouvel abri pour les véhicules des services techniques** a été mis en service au mois de mai, pour garer tous les véhicules au même endroit, réduire les dépenses de location d'un hangar et les temps de déplacement des agents.



**La Grande rue de La Frette** est désormais réglementée en zone 20 km/h et dispose depuis mars d'une signalisation correspondante.

## Résultats des élections au Touvet

Les échéances électorales de l'année 2017 sont passées, les urnes ont rendu le verdict connu de tous. Après deux primaires (à gauche et à droite), deux

élections : présidentielle et législatives, les prochaines élections au suffrage universel se dérouleront en 2019 pour les élections européennes. Entre temps, les sénateurs

seront élus le 24 septembre 2017 par le collège des grands électeurs formé de députés et d'élus locaux.

### Élection présidentielle

1<sup>er</sup> tour : 23 avril 2017

	Total	Pourcentage
Inscrits	2407	
Votants	1936	80,43 %
Blancs	45	1,87 %
Nuls	4	0,17 %
Exprimés	1887	78,40 %
Dupont Aignan	100	5,30 %
Le Pen	338	17,91 %
Macron	480	25,44 %
Hamon	203	10,76 %
Arthaud	6	0,32 %
Poutou	20	1,06 %
Cheminade	2	0,11 %
Lassalle	19	1,01 %
Mélenchon	353	18,71 %
Asselineau	20	1,06 %
Fillon	346	18,34 %

### Élections législatives

1<sup>er</sup> tour : 11 juin 2017

	Total	Pourcentage
Inscrits	2414	
Votants	1214	50,29 %
Blancs	11	0,91 %
Nuls	3	0,25 %
Exprimés	1200	98,85 %
Charred	10	0,83 %
Guinand	23	1,92 %
Roustan	100	8,33 %
Tulipe	4	0,33 %
Pelletier	8	0,67 %
Giraud	95	7,92 %
Chénard	8	0,67 %
Blanco	14	1,17 %
Langenieux	156	13 %
Brun	162	13,50 %
Burgaz	140	11,67 %
Kamowski	480	40,00 %

2<sup>e</sup> tour : 7 mai 2017

	Total	Pourcentage
Inscrits	2407	
Votants	1903	79,06 %
Blancs	188	9,88 %
Nuls	41	2,15 %
Exprimés	1674	87,97 %
Macron	1181	70,55 %
Le Pen	493	29,45 %

2<sup>e</sup> tour : 18 juin 2017

	Total	Pourcentage
Inscrits	2407	
Votants	998	41,34 %
Blancs	101	10,12 %
Nuls	20	2 %
Exprimés	877	87,89 %
Langnieux	275	31,36 %
Kamowski	602	68,64 %

# Journée défense et citoyenneté, quelques conseils pratiques post-recensement

**V**ous venez de vous faire recenser à la mairie de votre domicile ! Voici quelques conseils à suivre pour faciliter la suite de votre parcours de citoyenneté.



Votre convocation pour la Journée défense et citoyenneté interviendra 10 à 12 mois après le recensement, s'il a bien été effectué à 16 ans.

Si vous ne portez pas le même nom que vos parents, vous devez mettre votre propre nom et prénom sur la boîte aux lettres.

Enfin vous devez impérativement faire part au Centre du service national de Varcès de tout changement d'adresse même si un suivi de courrier a été établi par les services postaux.

## Plus d'info

Adresse postale : BP08 – 38761 Varcès Cedex

Adresse géographique : Quartier de Reynies - RD1075 – 38760 Varcès

Tél. 04 56 85 74 00

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

[csn-varces.jde.fet@intradef.gouv.fr](mailto:csn-varces.jde.fet@intradef.gouv.fr)

Sur l'application « La JDC sur mon mobile » disponible sur Google play et sur l'Apple store.

## Les brèves de la communauté de communes

### Recherche de stages de 3<sup>e</sup>, un site internet à votre service

**L**a Communauté de communes du Grésivaudan et le Département de l'Isère ont co-créé un site internet pour répondre à la difficulté de certains jeunes pour trouver un stage d'observation dans le cadre scolaire : <http://gresivaudan.monstage.fr>. Ce site leur permet de trouver un stage d'observation correspondant à leurs souhaits d'orientation. Ce site internet répond à un besoin fort pour veiller à l'égalité des chances.



### Fermeture du centre nautique intercommunal à Crolles pour travaux

**L**e centre nautique intercommunal à Crolles est fermé au public durant l'été pour travaux. Pour une meilleure qualité de service et d'accueil, le centre nautique entame une série de travaux dans le cadre d'un plan de réhabilitation sur 4 ans de plus de 2,3 M€ HT.



## Partez en toute sérénité avec l'opération « tranquillité vacances »

**C**e dispositif gratuit, ouvert à tous, aide les vacanciers à quitter leur domicile l'esprit libre. Initialement limité aux périodes de vacances, il concerne aussi bien les périodes de vacances que toute période d'absence prolongée des particuliers.

Ainsi, la gendarmerie surveille le domicile des habitants qui ont déclaré leur absence, avec des patrouilles de gendarmerie renforcées. Les vacanciers sont avertis si une quelconque anomalie est décelée : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages, pour procéder le plus rapidement possible aux démarches nécessaires.

Le meilleur moyen de lutter contre le vol relève de la vigilance de tous et de quelques précautions à prendre avant un départ, comme la fermeture de tous les accès, une boîte aux lettres vidée, une messagerie vocale neutre qui ne fait état ni de l'absence ni de sa cause...

**Pour bénéficier du dispositif, il faut faire une demande au minimum 2 jours avant la période d'absence à la gendarmerie. Un formulaire, accessible en ligne : [www.Interieur.gouv.fr](http://www.Interieur.gouv.fr), rubrique Ma sécurité-Conseils pratiques ; peut être rempli et imprimé avant de se rendre à la gendarmerie.**

# CONSEIL MUNICIPAL

## URBANISME

**Vente de la parcelle AD60 (20/03/2017)** située Aux Aliquets, d'une superficie de 2033 m<sup>2</sup> pour un montant de 54 891 € HT.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Ventes (20/03/2017)** d'une emprise de 4718 m<sup>2</sup> sur les parcelles AD 222 et AD 224 et de 4358 m<sup>2</sup> sur la parcelle AD224 situées Aux Aliquets au prix de 45 € HT/m<sup>2</sup>.

*Délibérations adoptées à l'unanimité.*

**Cession à la commune d'une emprise de 188 m<sup>2</sup> issue de la parcelle AE2 (20/03/2017)**, gratuitement, pour permettre la réalisation de travaux de réaménagement de la route de la Grande Terre.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Projet urbain partenarial Germain/Stalinsky (22/05/2017)** pour permettre l'extension du réseau d'électricité nécessaire sur la parcelle cadastrée AE 106 avec, à la charge du pétitionnaire, 90 % de cette extension.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

## RESSOURCES HUMAINES

**Délibérations pour créer un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques (filiale culturelle) et un poste de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe (filiale administrative) (20/03/2017)** après la réussite au concours d'agents de la collectivité et affectation d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) au cadre d'emploi des rédacteurs principaux.

*Délibérations adoptées à l'unanimité.*

**Reconduction de deux emplois d'avenir et d'un contrat aidé de type CAE/CUI au service scolaire et d'un emploi d'avenir aux services techniques (22/05/2017)**

*Délibération adoptée à la majorité avec deux abstentions*

## INTERCOMMUNALITÉ

**Mise en conformité des statuts de la Communauté de communes du Grésivaudan (22/05/2017)** faisant suite à l'intégration, dans le cadre des compétences facultatives, de la gestion de la station des Sept Laux à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

*Délibération adoptée à la majorité avec deux abstentions*

**Convention de groupement de commande entre la Communauté de communes du Grésivaudan et des communes du territoire pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie (22/05/2017)**

afin de garantir le bon fonctionnement du réseau de défense extérieure contre l'incendie sur le territoire.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## TRAVAUX

**Demande de subvention au Département de l'Isère au titre de la dotation territoriale (20/03/2017)** pour les travaux d'aménagement de la cuisine de la salle d'animation rurale.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Demande de subvention au Département de l'Isère au titre de la dotation territoriale (22/05/2017)** pour la réalisation de travaux de clôture du site du Bresson.

*Délibération adoptée à l'unanimité.*

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Vœu concernant le devenir de la maison Saint Jean (22/05/2017)** pour manifester son opposition totale à la fermeture de l'EHPAD, demander aux autorités de tutelle (Département et Agence Régionale de Santé) d'ouvrir une discussion plus large avec la commune et de mener une réflexion conjointe avec toutes les parties prenantes.

*Vœu adopté à l'unanimité*

# FINANCES

## Budget général : compte administratif et de gestion 2016 (20/03/2017)

Le conseil municipal arrête le compte de gestion 2016 et adopte le compte administratif 2016 du budget général, avec un excédent de fonctionnement de 512 025,40 €, et un résultat de clôture de fonctionnement cumulé de 715 026, 46 €. L'excédent d'investissement s'élève à 247 224, 94 € avec un résultat de clôture d'investissement cumulé de 1 253 830, 52 €.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Budget général : affectation des résultats 2016 (20/03/2017)

avec un résultat de fonctionnement reporté de 215 026, 46 € et un résultat d'investissement reporté de 1 253 830, 52 €. L'excédent de fonctionnement capitalisé à verser à la section d'investissement est fixé à 500 000 €.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Budget général : adoption du budget primitif 2017 (20/03/2017)

pour les sections de fonctionnement et d'investissement selon le tableau de synthèse ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 581 917, 46 €	3 581 917, 46 €
Investissement	2 458 035, 12 €	2 458 035, 12 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 039 952, 58 €</b>	<b>6 039 952, 58 €</b>

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Vote des trois taxes locales (20/03/2017) sans augmentation avec les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 11, 18 %
- Taxe sur foncier bâti : 22, 58 %
- Taxe sur foncier non bâti : 88, 20 %

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Budget eau et assainissement : compte administratif et de gestion 2016 (20/03/2017)

Le conseil municipal arrête le compte de gestion 2016 et adopte le compte administratif 2016 du budget eau et assainissement, avec un excédent de fonctionnement de 109 665, 80 €, et un résultat de clôture de fonctionnement cumulé de 77 738, 25 €. L'excédent d'investissement s'élève à 384 968, 40 € et le résultat de clôture d'investissement cumulé à - 437 646, 72 €.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Budget eau et assainissement : affectation des résultats 2016 (20/03/2017)

avec un déficit d'investissement reporté de 437 646,72 €. L'excédent de fonctionnement capitalisé à verser à la section d'investissement est fixé à 77 738, 25 €.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Budget eau et assainissement : adoption du budget primitif 2017 (20/03/2017)

pour les sections de fonctionnement et d'investissement selon le tableau suivant:

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	445 000 €	445 000 €
Investissement	1 063 666, 15 €	1 063 666, 15 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 508 666, 15 €</b>	<b>1 508 666, 15 €</b>

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Budget général : décision modificative n°1 (22/05/2017)

à la suite de l'évolution du plan de comptes M14 développé des communes de 500 habitants et plus car certains articles votés au budget 2017 sont devenus obsolètes et doivent être modifiés.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Budget général : décision modificative n°2 (22/05/2017)

pour honorer une demande de remboursements émanant de l'Etat, correspondant à des « trop perçus » pour des emplois d'avenir en 2014 d'une part et à l'annulation, d'autre part, d'une taxe locale d'équipement car déjà recouvrée. Le budget doit être modifié en conséquence pour permettre ces remboursements en dépenses de fonctionnement et en section d'investissement.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

# Quand le Conseil municipal des enfants siège...

Lundi 22 mai, les 11 jeunes élu(e)s du CME rencontraient tout à fait officiellement leurs aînés au cours d'un conseil municipal à la mairie. Aucun ne manquait à l'appel pour ce moment un peu solennel.

Madame le Maire les a félicités de cette belle assiduité. Créé en 2003, le CME est paritaire. Les enfants de l'école des 3 Cours, du CE2 au CM2, sont élus pour deux ans par leurs pairs. Christine Micheloni et Sylvie Large, conseillères municipales, font vivre cette instance pour ac-

compagner les enfants dans leurs projets, leur présenter les étapes à respecter, faire le lien avec les élus et les services pour les réalisations... Les élus concernés peuvent être invités à débattre des projets en cours. Le Maire les a engagés à ne jamais oublier qu'ils représentent tous les enfants, doivent relayer leurs demandes et respecter les engagements pris.

28 % des projets plébiscités par les jeunes électeurs le jour du vote concer-

nent l'école, 25 % les jeux et le sport, 19 % la vie quotidienne, 17 % l'environnement, 5 % la bibliothèque et 3 % les solidarités. Ces projets rejoignent souvent les préoccupations de la municipalité.



# EXPRESSIONS POLITIQUES

## Du groupe de la majorité ...

C'est avec surprise et amertume que nous avons appris bien tardivement la volonté de l'Association Marc Simian de fermer la Maison Saint-Jean, l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) présent depuis 1956 sur notre commune.

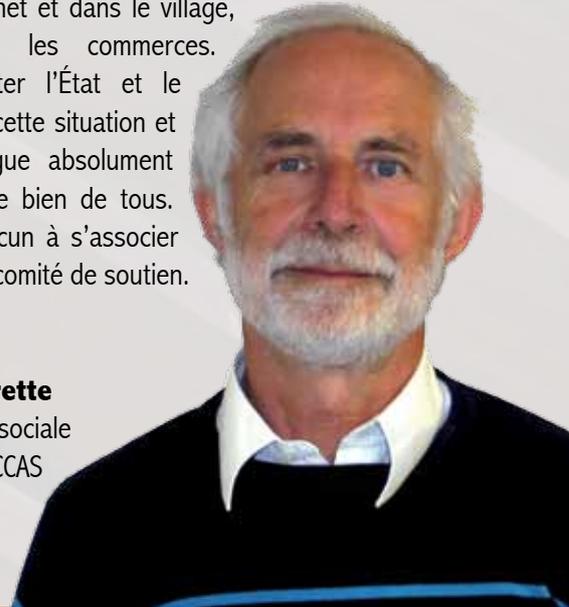
Sur le fond, le maintien et le renforcement des services publics au Touvet est au cœur de notre action. La politique municipale en faveur des personnes âgées s'articule autour de la Maison Saint-Jean. L'établissement est associé à de nombreuses actions communales, associatives ou scolaires. C'est un vivier d'emploi, d'activités sociale, économique ou médicale. Sa situation géographique, centrale elle aussi, facilite la participation des résidents et de leurs aidants à la vie du village. Cette fermeture risquerait de déstabiliser tout l'écosystème qui s'est construit autour de l'établissement.

Sur la forme, l'absence totale de discussion nous sidère. L'association Marc Simian, le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé (ARS – organisme d'État), sont seuls décisionnaires dans ce dossier. Une commune n'a aucun pouvoir sur le maintien ou non d'un tel établissement sur son territoire. Il est cependant d'usage que les conseils municipaux soient informés et associés aux discussions et aux

projets, notamment pour anticiper les évolutions, les accompagner et entretenir la dynamique de service public.

Des habitants de la commune et des familles de résidents se sont constitués en comité pour défendre la Maison Saint-Jean au Touvet. Nous nous associons bien sûr à leur démarche. Une pétition circule à la fois sur internet et dans le village, notamment dans les commerces. Elle vise à alerter l'État et le Département sur cette situation et recréer un dialogue absolument nécessaire pour le bien de tous. Nous invitons chacun à s'associer à la démarche du comité de soutien.

**Jean-Louis Mourette**  
Délégué à l'action sociale  
Vice-président du CCAS



## ... Aux élus de l'opposition

**Rassembler, il y a ceux qui en parlent, et ceux qui osent.**

La vie politique de ces dernières semaines fait souffler un vent de nouveauté, d'audace et de transgression des codes politiques, inadaptés au monde dans lequel nous évoluons. Notre nouveau gouvernement tente « le pari d'une mixité politique inédite », Le Monde, 17 mai 2017, avec des personnes de droite, de gauche, du centre, issues du monde politique et de la société civile.

Nous avons coutume de penser que le changement est plus facile à l'échelon local que national. Au Touvet, pas de changement dans les pratiques politiques : le rassemblement n'est pas en marche. L'opposition continue de poser des questions qui restent sans réponses, le débat de fond n'existe toujours pas.

S'ouvrir aux autres, c'est une très belle idée. Mais, il ne s'agit pas simplement de rester dans l'exercice de communication, qui consiste à en jeter plein les yeux. S'ouvrir aux autres, c'est avant tout adopter une posture : choisir de privilégier les qualités de chaque élu, pour

servir au mieux l'intérêt général, tout en respectant les divergences d'opinion, fondements d'un vrai débat.

Le choix de la posture n'appartient qu'au maire. Nous continuons de défendre une vision constructive de la vie politique locale, considérant que nos différences peuvent être une force pour mieux servir les intérêts de notre commune. Notre maire aura-t-elle le courage de changer sa posture ?

**Corinne Feltz\***

\*La signataire a demandé à ne pas insérer sa photo. (ndlr)

# ETAT CIVIL

## Naissances

Le 27 mars 2017	<b>Léony STEFANI</b>
Le 30 mars 2017	<b>Lucas CONEDERA</b>
Le 13 avril 2017	<b>Joris SERT BOTTAGISI</b>
Le 24 avril 2017	<b>Lison CANAUD</b>
Le 25 mai 2017	<b>Ellie GEDOUX</b>

## Mariages

Le 29 avril 2017	<b>Alexandre BUISSIERE et Gaël GIRAUDET</b>
Le 3 juin 2017	<b>Christophe ERPELDING et Sylvie ALCARAZ</b>
Le 24 juin 2017	<b>Jonathan RIGAUD et Cécile GALLON</b>
Le 24 juin 2017	<b>Sébastien BERLANDIS et Céline PONS</b>

## Décès

Le 28 mars 2017	<b>Pierre BASCHENIS</b>
Le 28 mars 2017	<b>René CLAUZURE</b>
Le 30 mars 2017	<b>Huguette OLIVIER épouse PERA</b>
Le 3 avril 2017	<b>Suzanne VAIR</b>
Le 8 avril 2017	<b>Gwénola QUER épouse PESCHARD</b>
Le 15 avril 2017	<b>Paul PARETI</b>
Le 17 avril 2017	<b>Adrienne BAUTISTA épouse SILVENTE</b>
Le 2 mai 2017	<b>Jeanne DALBAN épouse FAVERGEON</b>
Le 11 mai 2017	<b>Nunzio DEL MONTE</b>
Le 14 mai 2017	<b>Pierre FERRIER</b>
Le 29 avril 2017	<b>Bénédicta TERRONE épouse BLANC</b>
Le 31 mai 2017	<b>Michel BERLANDIS</b>
Le 1 <sup>er</sup> juin 2017	<b>Irma COURBON épouse BARD</b>
Le 2 juin 2017	<b>Mickaël VERMOT-DESROCHES</b>
Le 11 juin 2017	<b>Ginette DODE épouse MEYRIEUX</b>
Le 22 juin 2017	<b>Yvette BERNARD épouse BADIN</b>

# PETITES ANNONCES

## Horaires d'été à La Poste

Le bureau de poste situé Place de l'Église adapte ses horaires d'ouverture à l'activité prévisionnelle de la période estivale, du 31 juillet au 20 août.

Pendant cette période, le bureau de poste est ouvert :

- lundi 31 juillet de 10h à 12h
- mardi 1<sup>er</sup> août de 14h30 à 17h30
- mercredi 2 août de 10h à 12h
- jeudi 3 août de 14h30 à 17h30
- vendredi 4 août de 10h à 12h
- samedi 5 août : fermé
- lundi 7 août de 14h30 à 17h30
- mardi 8 août de 10h à 12h
- mercredi 9 août de 14h30 à 17h30

- jeudi 10 août de 10h à 12h
- vendredi 11 août de 14h30 à 17h30
- samedi 12 août de 10h à 12h
- lundi 14 août de 10h à 12h
- mercredi 16 août de 10h à 12h
- jeudi 17 août de 14h30 à 17h30
- vendredi 18 août de 10h à 12h
- samedi 19 août : fermé

**Mais le centre de tri du Touvet et le bureau de poste de Crolles maintiennent leurs horaires habituels pendant cette période :**

- Centre de tri du Touvet, ZAE du Bresson, rue de Prépontin:  
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h00 et le samedi de 8h45 à 12h.



*Vous pouvez y faire l'ensemble de vos démarches postales mais aucune démarche bancaire.*

- Bureau de Poste de Crolles, 278 Avenue Joliot Curie  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

**Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne**  
[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr), [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr).

## Courtier gratuit en immobilier au Touvet

Un courtier gratuit en prêt immobilier vient de s'installer dans la ZA du Bresson, rue des Corvées, au-dessus de l'agence Jacob Boyer Torrollion.

*Éléments communiqués par Avicap, sous sa seule responsabilité (NDLR)*

Vous avez des projets immobiliers ? Vous êtes à la recherche du financement le plus avantageux ? La société Avicap se charge de négocier

les meilleures conditions du marché auprès des principales banques et compagnies d'assurance de prêt. Avicap ne prend aucun frais de courtage à ses clients. Il est uniquement rémunéré par ses partenaires financiers.

### Plus d'info

Tél. 07 64 08 40 72  
[www.avicap.fr](http://www.avicap.fr)

## De La Terrasse au Touvet

La Petite olive déménage et intègre les locaux de Ki-Sign. Ouverte tous les soirs, la Petite olive à terme, proposera une restauration à midi. Les amateurs de pizza peuvent dès à présent profiter des pizzas de La Petite olive tous les jours, sur place ou à emporter.

### Plus d'info

Tél. 06 82 53 54 25

## La Maison Saint Jean

**L**ieu d'accueil, lieu de vie, lieu d'échanges la Maison Saint Jean est un Établissement d'hébergement pour 101 personnes âgées dépendantes (EHPAD), implanté au cœur du village du Touvet.

Mais connaissez-vous l'histoire de ce bâtiment ? Du pré de François Sestier en 1833 Jules Sestier, conseiller à la Cour impériale de Grenoble en 1845, cède une partie de la parcelle pour réaliser la voie publique en 1906. Il y fait construire une maison bourgeoise dont hérite Madame Carlet, née Sestier, en 1919, puis à Mademoiselle Carlet en 1939.

Devenue pension de famille vers 1948 les demoiselles Praire et Gisèle Grandit, locataires, reçoivent « Chez nous » des pensionnaires en vacances ou en convalescence. Repas de mariage, banquets de conscrits, glaces et rafraîchissements le dimanche complètent la saison. Déjà toutes deux ont

l'idée d'accueillir les vieillards mais le projet n'aboutit pas.

Le Père Simian et son équipe créent alors l'association d'Aide aux vieillards en 1956 et installent dans la maison vendue par Madame Bataille, née Carlet, trois personnes âgées aidées par trois sœurs de la congrégation de la Présentation à Marie. Au fil des années, ce qui devient la Maison Saint Jean, est rénové et agrandi avec l'aide du conseiller général Aimé Paquet, pour accueillir 86 personnes. En 1989, le Pélo Chaud, unité psycho-gériatrique, devenu les Solières, accueille les malades atteints de la maladie d'Alzheimer. Le don de la famille Déage, en 1992, d'une propriété rue des Gaillardes permet à l'association de construire Les Estéress unités psycho-gériatriques dotées de 32 places.

Au décès du Père Simian en octobre 2012,



l'association gestionnaire devient l'association Marc Simian, en hommage à cette figure emblématique du Touvet.

Aujourd'hui, la Maison Saint Jean accueille sur trois niveaux des parties communes, des chambres individuelles ou doubles et des services administratifs. La maison est toujours ouverte à d'éventuels hôtes de passage. Chacun s'y sent attendu et invité. Il fait bon se promener dans le parc.

*Merci à la « collecte » de mémoire de Josiane Tassan*

